

Zeitschrift: Rapport / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 17 (1917)

Artikel: Dix-septième rapport 1917
Autor: Graf, J.-H. / Godet, Marcel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-362195>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dix-septième rapport 1917

Le fait le plus saillant de l'exercice écoulé a été la création d'une collection de **documents photographiques**.

La question préoccupait depuis un certain temps déjà la Direction: celle-ci était arrivée à la conviction que les documents de cette nature avaient droit de cité à la Bibliothèque nationale au même titre que la gravure et ne pouvaient être plus longtemps négligés. D'autre part il n'était guère de photographe suisse qui n'eût eu l'occasion de déplorer l'absence d'un établissement quelconque servant dans ce domaine d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur; le photographe, auteur d'une œuvre documentaire, même d'un haut intérêt, ne savait à qui s'adresser pour la faire valoir, tout comme l'éditeur, l'historien ou le publiciste ne savait à qui s'adresser pour se procurer le cliché qui doit illustrer son ouvrage. Cette lacune avait attiré dès longtemps l'attention du Comité de l'Union suisse des Photographes, lorsqu'au mois de juillet 1916, M. Ch. A. Loosli, l'écrivain bernois, prit l'heureuse initiative de mettre ces Messieurs en rapport avec notre Directeur, en suggérant la création à la Bibliothèque nationale d'archives photographiques avec le concours des photographes. Cette idée, accueillie de part et d'autre avec empressement, fut l'étincelle mise aux poudres. La Direction présenta quelques mois plus tard à la Commission un rapport approfondi préconisant l'admission de la photographie. La Commission, usant des compétences que lui confère le règlement du 7 septembre 1912 (art. 6, lit. C), vota à l'unanimité la création de la nouvelle collection. Le programme, préalablement discuté avec les représentants des photographes, fut adopté dans la séance plénière du 6 juillet. Ne sont admises que les photographies de caractère *documentaire* concernant la Suisse et les régions limitrophes (Savoie, Valteline, etc.) à l'exclusion des photographies d'intérêt purement artistique et technique. Encore a-t-il paru sage, vu la multitude des documents, de restreindre le champ aux seules

pièces intéressantes pour *l'histoire nationale et locale*, l'histoire étant, il est vrai, prise dans l'acception la plus large de ce terme :

- 1° *Portraits*, y compris photographies de statues et de bustes, des personnages qui jouent ou ont joué un rôle *important* dans notre vie publique intellectuelle, industrielle, militaire, etc.
- 2° *Scènes historiques ou militaires*.
- 3° *Scènes caractéristiques des mœurs et coutumes et de la vie publique*, comme fêtes traditionnelles, Landsgemeinde, tirs fédéraux, journées sportives.
- 4° *Antiquités et objets d'art* quittant le pays pour passer à l'étranger. Objets ayant joué un rôle historique.
- 5° *Vues de villes, villages, monuments, constructions*, générales ou partielles, spécialement des parties anciennes et pittoresques vouées à la démolition ou à la transformation.
- 6° *Paysages et sites pittoresques ou historiques* condamnés à être abîmés ou profondément modifiés par la construction de quartiers nouveaux, chemins de fer, barrages, etc., à l'exclusion des simples tableaux de nature et des paysages pour ainsi dire immuables.
- 7° *Grands sinistres et bouleversements naturels atteignant la population*.

Aux termes d'une convention signée au mois d'octobre, les membres de l'Union des photographes (au nombre de 182) sont invités à remettre gratuitement leurs épreuves à la Bibliothèque. Cette convention est entrée en vigueur le 1^{er} décembre. Conclue d'abord pour la durée d'une année, elle sera au besoin modifiée au bout de cette période d'essai, suivant les expériences faites dans une entreprise si nouvelle et si pleine d'inconnu. Il est en particulier difficile de prévoir le nombre des documents qui vont affluer. Le président de l'Union l'estime pour sa part à environ 500 par an. A noter que jusqu'à nouvel ordre ne sont admises que les photographies nouvelles, c'est-à-dire prises depuis l'entrée en vigueur de l'arrangement. On pourra dans la suite, si les résultats sont encourageants, accueillir aussi les documents antérieurs. La création de ce nouveau service imposera au personnel un sensible surcroît de travail, mais la Commission n'a pas estimé que cette considération permît de rejeter une idée juste et de repousser un arrangement assurément avantageux, puisqu'il permettra à la Bibliothèque nationale de constituer, avec un minimum de frais, une collection de grande valeur pour notre pays.

Ceux de nos lecteurs qu'intéresse la question de la photographie et des documents iconographiques en général trouveront plus loin un extrait du rapport présenté par le Directeur à ce sujet.

Catalogues. Outre le *Bulletin bibliographique* qui donne un aperçu mensuel de la production littéraire suisse, mais n'enregistre toutefois que les ouvrages et brochures, la Bibliothèque a publié aussi cette année, pour la première fois, un *Catalogue des périodiques*, c'est-à-dire la liste des revues paraissant actuellement en Suisse et se trouvant, à peu d'exceptions près, dans la Salle de lecture. Cet inventaire de 104 pages, qui comble une sensible lacune dans notre bibliographie nationale, ne compte pas moins de 1052 titres, bien que ne comprenant ni les journaux, ni les almanachs, annuaires, etc. Les titres sont répartis suivant les matières en 22 groupes et 23 sous-groupes. Une table alphabétique facilite les recherches. On prévoit la publication de suppléments annuels, suivis, à intervalles plus éloignés, d'éditions nouvelles entièrement revues et mises à jour.

On a entrepris d'autre part une refonte complète du *catalogue méthodique* sur fiches, lequel était demeuré jusqu'ici dans la période d'essai et de tâtonnements. Il s'agit de reprendre la classification, de la modifier suivant les leçons de l'expérience, de la développer considérablement et de la fixer définitivement en se conformant aux Tables de l'Institut international de Bruxelles autant que le permet le caractère spécial des collections. La modification du cadre bibliographique implique la révision du classement de dizaines de milliers de titres (70,000 fiches). Besogne longue, puisqu'elle prendra encore plus d'une année; ingrate aussi, puisque les lecteurs, incommodés dans leurs recherches, n'en éprouvent pour l'heure que des désagréments; mais absolument nécessaire pour le développement futur du catalogue.

En dépit de ces circonstances on a classé, outre les titres des publications de l'année courante, plus de 2000 titres anciens de la section d'histoire et de géographie. Le dépouillement a atteint la lettre *E* (Erismann).

Le collationnement du catalogue de Lucerne avec nos répertoires en vue du *Catalogue commun* a été repris après une année d'interruption: 8304 fiches ont été dépouillées, donnant une proportion de 47 % d'ouvrages manquant à la Bibliothèque nationale. Le dépouillement des ouvrages acquis par la Bibliothèque bourgeoise depuis 1872 (environ 32,000) est maintenant terminé. Reste encore à collationner les titres des acquisitions antérieures à cette date, c'est-à-dire ceux du catalogue imprimé.

Le Bureau régional suisse de l'*International Catalogue* n'a fait cette année aucun envoi de fiches à Londres à cause du ralentissement de la publication annoncé par le Bureau central, autant qu'en raison de l'insécurité des transports. Les 3000 fiches rédigées au cours de l'exercice sont conservées jusqu'à nouvel ordre à la Bibliothèque. Celle-ci a reçu en 1917 (comme d'ordinaire en 8 exemplaires) 9 nouveaux volumes du Catalogue.

Accroissement. L'accroissement a été, au point de vue numérique, sensiblement inférieur à celui de l'an dernier; il se chiffre par 8523 numéros d'inventaire comprenant 10,342 unités, contre 10,834 numéros et 12,967 unités en 1916. La diminution provient presque uniquement des dons. Sous le rapport de la valeur, en revanche, les acquisitions ne le cèdent en rien à celles des années précédentes; au contraire. Il faut signaler notamment celle d'un très bel exemplaire du magnifique et rare ouvrage de Lory, „Voyage de Genève à Milan par le Simplon“, fol. Paris, Didot, 1811, édition originale que ne possède, à notre connaissance, qu'une seule autre bibliothèque publique de Suisse. — Mentionnons aussi une superbe série de 63 portraits d'écrivains, artistes et hommes politiques suisses les plus en vue, exécutés en photographie sur papier gravure inaltérable par l'Atelier Paul Bonzon, à Lausanne.

On a continué, sans pouvoir l'achever encore, le dépouillement du grand envoi (13 caisses de doublets) reçu à la fin de 1916 de la Bibliothèque centrale de Zurich. De tels dons sont précieux et nous en sommes extrêmement reconnaissants; ils nous permettent de combler bien des lacunes dans nos séries. Cependant à mesure que celles-ci se complètent, nous trouvons moins à glaner dans les envois qui nous sont faits: le rendement du travail diminue. Sur 100 volumes reçus et collationnés, nous n'en incorporons en moyenne que 25 ou 30 au plus dans nos collections. Notre statistique de l'accroissement ne tient compte que de ces derniers, mais ne mentionne point les milliers d'ouvrages éliminés comme doublets. Aussi ne donne-t-elle sur ce point comme sur d'autres qu'une idée fort insuffisante du travail fourni par le personnel.

A propos des dons notons que le nombre des éditeurs adhérant au „Dépôt gratuit“ s'est augmenté de 6 au cours de l'année. Il était de 121 en tout au 31 décembre.

La Bibliothèque nationale a reçu en don de la Bibliothèque bourgeoise de Lucerne 186 volumes et brochures. Elle en a envoyé en retour 816. Elle a fait d'importants dons de doublets à la Clinique militaire à Leysin (ouvrages récréatifs, journaux illustrés), aux Archives économiques de Bâle (rapports annuels, imprimés officiels, etc.) et au Musée scolaire à Berne. Le catalogue sur fiches établi et tenu à jour depuis quelques années permet de tirer meilleur parti des doublets qu'autrefois, tout en rendant service aux amateurs. On a, sans parler des échanges, vendu cette année pour plus de 400 francs.

Installations. L'accroissement des séries a nécessité l'installation au 5^{me} étage de 26 nouvelles étagères supplémentaires (en bois).

Les collections commencent à envahir même le sous-sol jadis réservé aux doublets. On a dû y improviser tant bien que mal des rayonnages, et jusque dans le corridor, pour le classement et l'entrepôt de 250 à 300 journaux suisses que le Bureau de la presse de l'Etat-major remet mois après mois à la Bibliothèque depuis trois ans.

S'il peuvent atténuer quelque temps les inconvénients d'une pléthore croissante, ces palliatifs ne dispensent pas la Commission de chercher sans délai un remède plus radical.

Fréquentation et prêt. Pour se conformer à la décision du Conseil fédéral imposant à toute l'administration fédérale la fermeture des bureaux à 5^{1/2} h., la Direction, d'accord avec le chef du Département, a modifié comme suit les heures d'ouverture de la salle de lecture à partir du 22 octobre :

le matin, de 9^{1/2} à 12^{1/2} heures (au lieu de 10 h. à midi)

le soir, de 1^{1/2} à 5^{1/2} heures (au lieu de 2 à 7 heures).

Le public n'a rien perdu à ce changement, puisque le nombre des heures d'ouverture demeure le même que par le passé. Et comme le nouvel horaire présente des avantages au point de vue du chauffage et de l'éclairage, et même à celui des lecteurs, dont beaucoup préfèrent un travail commencé de meilleure heure et plus suivi, la Direction l'a conservé jusqu'à nouvel ordre, bien que l'abrogation de la dite ordonnance fédérale à partir du 3 décembre autorise le retour à l'ancien état de choses.*

* Les anciennes heures d'ouverture seront rétablies dès le 1^{er} avril 1918.

Le nombre des entrées à la salle de lecture a passé de 12,655 à 13,461; celui des volumes consultés s'est élevé à 31,092 (29,158 en 1916). Il y avait en circulation au 31 décembre 3429 (3277) volumes. L'expédition des livres hors de Berne a nécessité 2706 (2580) paquets postaux.

Il ressort de ces chiffres que l'extension prise ces dernières années par les services de consultation et de prêt, et qu'on avait pu croire passagère, non seulement se maintient, mais s'accroît.

Les pertes et dommages constatés lors de la révision annuelle ne dépassent pas la normale. La Bibliothèque obtient d'ailleurs presque toujours finalement la restitution, le remplacement ou le paiement des volumes. Il est regrettable cependant qu'elle soit obligée pour cela, chaque année plusieurs fois, de recourir à des poursuites judiciaires ou du moins à l'intervention d'un avocat, et l'on est en droit de s'étonner que les récalcitrants appartiennent régulièrement aux milieux les plus cultivés (juristes, médecins, journalistes, étudiants, etc.).

Avant de clore le chapitre du prêt nous devons toucher encore à une question qui s'impose malheureusement de plus en plus à notre attention: nous voulons parler de *l'usure* générale des collections. Cette usure est assez rapide, malgré le soin particulier donné à la solidité de la reliure. Elle apparaît telle surtout, si l'on considère que la Bibliothèque n'a pas 25 ans d'existence et que cinq lustres sont peu de chose dans la vie d'une institution destinée aux générations futures au moins autant qu'à l'actuelle. Elle s'explique par le nombre des lecteurs et les facilités qui leur sont accordées, notamment par l'envoi au-dehors pratiqué sur une large échelle. On y remédie par le remplacement des volumes ou l'achat d'un second exemplaire destiné à la Réserve. Et comme la 1^{re} édition devient souvent introuvable par la suite, la prévoyance oblige même la Direction à acquérir d'emblée deux exemplaires (l'un de prêt, l'autre de garde) des ouvrages nouveaux assurés d'une forte demande. Voici plusieurs années déjà que ces mesures sont pratiquées systématiquement. Ce qui est nouveau, c'est que l'usure grave et la nécessité du remplacement n'affecte plus seulement la section des ouvrages récréatifs, romans, etc., mais atteint déjà certaines parties des collections scientifiques, des ouvrages d'histoire, d'art, de sciences naturelles, des revues, bref des publications qui, en raison de leur nature, de leur dimensions et de leurs planches, sont géné-

ralement beaucoup plus coûteuses. La dépense qui en résulte commence à jouer dans le budget de la Bibliothèque un rôle qui ne peut que s'accroître avec les années.

Personnel. Le service militaire a privé la Bibliothèque de son Directeur pendant 6 semaines, et tour à tour de trois employés, l'un pendant 1 mois, le second pendant 2 mois et demi et le troisième pendant 3 mois et demi.

Le garçon de salle — chargé de la recherche des volumes demandés et de leur mise en place, ainsi que de l'expédition des livres au-dehors, avec la comptabilité qu'elle comporte — ne vient souvent plus à bout de son ouvrage, pas plus que le chef du prêt lui-même. Ils demandent un auxiliaire et devront l'obtenir en 1918, si la Bibliothèque doit être en mesure de faire face aux demandes croissantes du public.

Statistique de la production littéraire. Nous donnons ci-dessous les résultats du dénombrement des publications parues en Suisse en 1917, en rappelant qu'il porte exclusivement sur les ouvrages *mis dans le commerce* (y compris ceux en vente chez les auteurs eux-mêmes). Le premier tableau présente le classement par langues, le second d'après les matières traitées.

I.

<i>Publications parues en Suisse:</i>	1917	1916	1915
en allemand	1081	977	1121
en français	549	487	469
en italien	26	36	46
en romanche	9	6	9
en d'autres langues (anglais, espagnol, russe	11	20	14
en plusieurs langues (surtout français-allemand)	44	57	59
Total	1720	1583	1718
<i>Publications parues à l'étranger*:</i>	224	271	363

*Oeuvres publiées à l'étranger par des Suisses, y compris quelques ouvrages peu nombreux d'étrangers sur la Suisse.

II.

<i>Publications parues en Suisse:</i>	1917	1916
Encyclopédie, bibliographie générale . .	7	11
Philosophie, morale	18	21
Théologie, affaires ecclésiastiques, édifi- cation	142	132
Droit, sciences sociales, politique, statistique	354	332
Art militaire	22	17
Education, instruction	73	100
Ouvrages pour la jeunesse	55	44
Philologie, histoire littéraire	28	21
Sciences naturelles, mathématiques . .	41	42
Médecine, hygiène	42	42
Génie, sciences techniques	26	24
Agriculture, économie domestique . . .	63	51
Commerce, industrie, transports . . .	87	67
Beaux-Arts, architecture	79	56
Belles-Lettres	213	194
Histoire, biographies	293	251
Géographie, voyages	47	54
Divers	130	124
Total	1720	1583

Laissant aux spécialistes le soin de commenter ces chiffres en détail, nous nous bornons à en tirer deux constatations principales, toutes deux réjouissantes pour nos éditeurs: la diminution du nombre des ouvrages publiés par des Suisses à l'étranger va s'accroissant de plus en plus. Par contre la production de la librairie suisse qui avait fléchi l'an dernier se relève — en dépit de la disette du papier — et dépasse même légèrement celle de 1915.

Berne, mars 1918.

AU NOM DE LA COMMISSION
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE,

Le président:

Prof. Dr J.-H. Graf.

Le secrétaire:

Dr Marcel Godet, directeur.